

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL (ARDEL)

L'an deux mille onze et le 14 Avril, s'est tenue à Labé, dans la salle de réunion du Projet ASRP/GIZ, l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association Régionale pour le Développement Economique Local (ARDEL). Etaient présents les membres fondateurs de l'Association au nombre de 27 dont une femme (liste en Annexe).

Ont été désignés comme :

- *Président de séance* : Dr Boubacar Barry,
- *Rapporteur* : Alpha Bacar Bah

La séance a débuté à 8h 30 mn, par le contrôle des présences, le rappel et l'adoption des points inscrits à l'ordre du jour qui sont :

1. Lecture, amendement et adoption du projet de Statuts et de Règlement Intérieur de l'association ;
2. Mise en place des organes de l'Association à savoir : élection des membres du Conseil d'Administration (CA) ; élection des membres du Commissariat aux Comptes (CC) ; élection des membres de la Commission Technique et de Suivi (CTS) ;
3. Divers.

Déroulement :

Au point 1 : Lecture, amendement et adoption du projet de Statuts et de Règlement Intérieur de l'association :

Par rapport à ce point, le projet de textes (Statuts et Règlement Intérieur) a été lu page par page par le rapporteur de la commission de rédaction. Ces deux (2) textes ont fait objet de débats contradictoires, notamment sur les aspects de responsabilités et de gestion des ressources, qui ont abouti à des amendements. De là, les membres statutaires ont retenu que la dénomination de la structure mise en place soit: **Association Régionale pour le Développement Economique Local (ARDEL)**. A l'issue des débats, les documents ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Constitutive qui les a adoptés à l'unanimité.

Au point 2 : Mise en place des organes de l'Association à savoir : élection des membres du Conseil d'Administration (CA) ; élection des membres du Commissariat aux Comptes (CC) ; élection des membres de la Commission Technique et de Suivi (CTS) :

En introduisant ce point, le président de séance a rappelé les principaux critères de choix des responsables de l'association qui sont entre autres : *la disponibilité et la capacité de gérer les hommes*. S'agissant du mode d'élection, vu que les membres de l'association proviennent des cinq (5) préfectures de la Région à savoir Koubia, Tougué, Mali, Lélouma et Labé, *le consensus et le vote à main levée* ont été adoptés par l'ensemble des membres de l'association.

Avant de lancer les opérations de vote, le président de séance a procédé à un nouveau décompte des présences. L'élection s'est déroulée poste par poste en tenant compte des différents organes. Les listes des membres élus des différents bureaux sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau N°1 : Les membres du Conseil d'Administration (CA) :

N°	POSTE	PRENOMS ET NOMS	ORIGINE/DEL	CONTACT
1	Président	Boubacar Barry	Labé Région	67 57 08 49
2	Vice-Président	Hadja Oumou Diallo	Mali	62 54 37 73
3	Secrétaire Général	Alpha Bacar Bah	Labé-Préfecture	68 17 20 68
4	Trésorier	Ahmed Tidiane Diallo	Labé-Préfecture	62 45 35 24
5	Chargé Formation/Communicat°	Mohamed Sako Barry	Tougué	60 69 42 33
6	Chargé Relations Extérieures	Mamadou Tanou Diallo	Koubia	60 45 14 45
7	Chargé des Affaires Sociales	Mdou Aliou Koïn Diallo	Lélouma	60 62 48 54

Tableau N°2 : Les membres du Commissariat aux Comptes (CC) :

N°	POSTE	PRENOMS ET NOMS	ORIGINE/DEL	CONTACT
1	Commissaire Principal	Amadou Keïta	Tougué	60 72 67 60
2	Membre	Lansana Kaba	Lélouma	60 75 57 49
3	Membre	Niankoye Camara	Mali	60 33 80 43

Tableau N°3 : Les membres de la Commission Technique et de Suivi (CTS) :

N°	POSTE	PRENOMS ET NOMS	ORIGINE/DEL	CONTACT
1	Président	Yaya Koubia Diallo	Koubia	60 37 02 22
2	Rapporteur	Saténin Diallo	Tougué	63 72 69 01
3	Assistant	Ousmane Sako	Labé-Préfecture	67 31 79 63
4	Assistant	Louncény Kamiss Camara	Lélouma	60 63 98 36
5	Assistant	Mdou Korika Souaré	Mali	62 09 93 57

Au point 3 : Divers

S'agissant de ce point, les membres de l'Assemblée Générale Constitutive se sont prononcés sur plusieurs sujets dont : *la date limite du versement des droits d'adhésion et de la première cotisation mensuelle pour le 18 Mai 2011, l'ouverture d'un compte bancaire, le siège et les cas sociaux.*

L'Assemblée Générale Constitutive de l'ARDEL a pris fin par des déclarations successives du Président élu du CA de l'ARDEL, du Chef d'Antenne du Projet GIZ/ASRP et du Directeur Régional du Plan. Chacun, dans un langage commun, a remercié les membres pour l'effort fourni et exhorté tous à travailler dans la transparence afin que les attentes des uns et des autres puissent être satisfaites.

La séance a été levée à 15h15mn.

Le Rapporteur

Alpha Bacar Bah

Le Président de séance

Dr Boubacar Barry

Liste des membres de l'Assemblée Constitutive de l'ARDEL

N°	PRENOMS ET NOMS	ORIGINE/DEL	CONTACT	SIGNATURE
1	Boubacar Barry	Labé Région	67 57 08 49	
2	Hadja Oumou Diallo	Mali	62 54 37 73	
3	Alpha Bacar Bah	Labé-Préfecture	68 17 20 68	
4	Ahmed Tidiane Diallo	Labé-Préfecture	62 45 35 24	
5	Mohamed Sako Barry	Tougué	60 69 42 33	
6	Mamadou Tanou Diallo	Koubia	60 45 14 45	
7	Mamadou Aliou Koïn Diallo	Lélouma	60 62 48 54	
8	Amadou Keïta	Tougué	60 72 67 60	
9	Lansana Kaba	Lélouma	60 75 57 49	
10	Niankoye Camara	Mali	60 33 80 43	
11	Yaya Koubia Diallo	Koubia	60 37 02 22	
12	Saténin Diallo	Tougué	63 72 69 01	
13	Ousmane Sako	Labé-Préfecture	67 31 79 63	
14	Louncény Kamiss Camara	Lélouma	60 63 98 36	
15	Mamadou Korka Diallo	Mali	62 09 93 57	
16	Alpha Amadou Sow	Lélouma	60 53 66 28	
17	Mamadou Mouctar Diallo	Lélouma	60 75 58 97	
18	Lanciné Traoré	Labé-Préfecture	62 44 00 08	
19	Sakamissa Bangoura	Tougué	60 69 43 22	
20	Ibrahima Sory Sow	Tougué	60 69 45 02	
21	Abdoulaye Sadio Diallo	Tougué	60 42 01 40	
22	Maurice Kaman	Labé-Région	60 57 08 49	
23	Mory Sano	Labé-Région	60 52 06 72	
24	Boubacar Mobhi Diallo	Koubia	60 57 00 23	
25	Amadou Barry	Labé-Préfecture	60 20 94 39	
26	Mamadou Oury Sall	Koubia	60 75 07 04	
27	Alphadio Diaby	Labé-Région	60 57 27 33	